

Le dossier d'inscription doit être transmis par l'un des moyens suivants :

- **En main propre dans les Accueils de Loisirs**
- **Dans la boîte aux lettres de la Maison des Jeunes (8 rue Sivard de Beaulieu 50500 Carentan)**
- **Par mail :**
 - enfance.carentan@ccbdc.fr pour l'accueil de loisirs de Carentan
 - enfance.sme@ccbdc.fr pour l'accueil de loisirs de Sainte-Mère-Eglise

Les photos ne sont pas acceptées.

Un délai d'au minimum 8 jours est nécessaire pour le traitement des informations de votre dossier.

Le dossier d'inscription 2026 :

- ✓ La fiche de renseignements (**signée en bas du document**) et la fiche sanitaire de liaison **dûment complétées**
- ✓ Une attestation d'assurance à jour (**Responsabilité civile ou extrascolaire**)
- ✓ Les photocopies des vaccins à jour et le PAI (**projet d'accueil individualisé**) s'il y en a un
- ✓ Après lecture du Règlement Intérieur, nous retourner **la partie « Acceptation du Règlement Intérieur » avec votre signature et conserver le règlement pour vous**

Documents téléchargeables sur le site de la CCBDC : <http://wwwccbdc.fr>

- ✓ **CAF : Impérativement votre numéro d'allocataire**
 - En l'absence de numéro CAF : le cas échéant votre relevé d'imposition pour le calcul de votre quotient familial
 - Pour les familles hors département, fournir une attestation de quotient familial de votre CAF
 - Pour les familles hors Communauté de Communes, travaillant sur le territoire, fournir une attestation de votre employeur pour bénéficier des tarifs CCBDC*
- ✓ **MSA :** Le document attestant de votre quotient familial, du mois précédent l'inscription de votre enfant

*Grille tarifaire consultable sur le site de la CCBDC**

Réservations en ligne via le portail famille :

- ✓ Avec vos codes de connexion adressés par mail, après enregistrement du dossier de renseignements retourné **complet**
- ✓ **A chaque vacances ou trimestre de mercredis**
- ✓ **Attention : le paiement s'effectue à la réservation via le portail**